

## compte-rendu et synthèse

# Atelier 3 - Les intentions

## lundi 23 mai 2022

### Contexte

La mairie de Piégros-la-Clastre souhaite aménager la place de la Fontaine. Avant de choisir un maître d'oeuvre (MOE) pour faire les travaux, elle souhaite mieux connaître les attentes et idées des habitant·es. Elle souhaite également avoir une vision d'ensemble pour son centre village, afin de réaliser un aménagement en cohérence avec les besoins et enjeux de la commune. C'est pourquoi elle lance une étude de programmation pré-opérationnelle, sous forme de démarche participative.

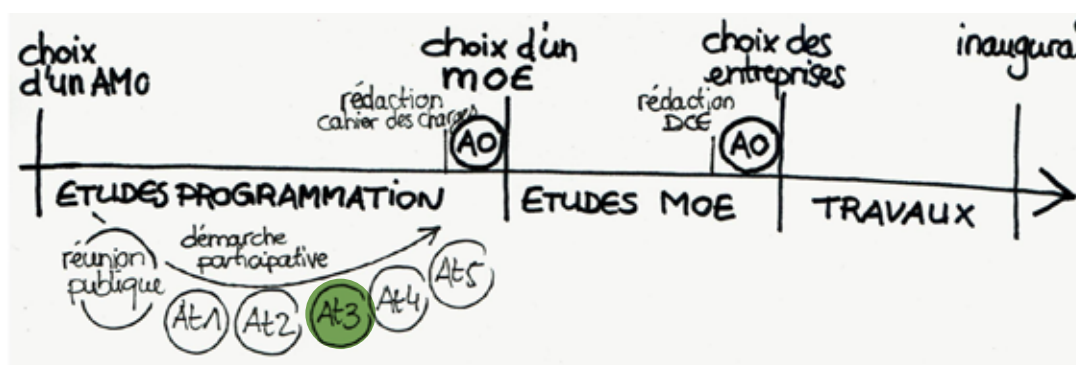
La commune s'entoure d'un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour encadrer la démarche participative. Elle réunit une équipe de travail composée d'une trentaine de personnes: 11 élu·es, 10 habitant·es tirés au sort, 7 représentant·es d'associations.

Cette équipe se retrouvera au cours de 5 ateliers dont la progression facilitera la naissance d'un projet collectif.

L'objectif final étant la rédaction d'un cahier des charges pour cadrer la demande auprès du maître d'oeuvre. Ce cahier des charges définira les intentions de projet, le programme, le périmètre d'intervention, l'enveloppe prévisionnelle...

### Composition équipe

Habitants du bourg - Tirage au sort		
Bruno		COTTE
Patrick		JAFFRE
Baptiste		FERRON
Gilbert		RAILLON
Emmanuel		VOREPPE
Habitants des alentours - Tirage au sort		
Frédérique		BOULLANGER
Laurent		CAYEUX
Michel		DE LA FORET
Nelly		LACAF MORQUAND
Chantal		QUINQUEREZ
Invité par l'atelier pour coordination du projet privé Moulinage / projet public		
Marie-Andrée		VIRET
Représentant des usagers et des milieux associatifs - Désignation par les struc		
ACCA Alouette	Julien	RAILLON
Bar le Solaire	Michaël / Sabine	CHOPART / GALWAS
Basket Piégros	Jean-Louis	MIGNONIER
La Fontaine Fleurie	Patricia	SIMON
Le Club Saint Médard	Roger	COURSAC
Le Mimi marché	Sébastien	PEGUET
La Paroisse	Lucette	DEVILLE
Elus de Piégros-la-Clastre		
Houari		BELMOSTEFA
Jean-Paul		DEVILLE
Eric		ESCANDE
Richard		GHIEMINI
Michel		HENARD
Damien		LEYRAUD
Gilles		MAGNON
Raymond		MARCON
Armande		MARTY
Eric		NICOLAS
Sylvie		SANIAL



**MOA:** Maître d'Ouvrage ou Maitrise d'Ouvrage. La personne qui commande un ouvrage. Ici la mairie de Piégros-la-Clastre commande des études de programmation et des études pour la réalisation de travaux.

**MOE:** Maître d'Oeuvre ou Maitrise d'Oeuvre. La personne qui est chargée de réaliser un ouvrage. Le MOE peut-être un-e architecte, un-e paysagiste concepteur, un bureau d'études.

**AMO:** Assistant ou Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, la personne qui aide la Maitrise d'Ouvrage (MOA). Ici Catalpa aide la mairie de Piégros à rédiger un cahier des charges.

**AO:** Appel d'Offre. Phase permettant de prévenir et "appeler" les offres des entreprises qui voudraient être MOE ou voudraient réaliser les travaux.

## Contenu de l'atelier 3

L'objectif de cet atelier est de commencer à valider des propositions à insérer dans le cahier des charges. Propositions graphiques et écrites.

## Pour la prochaine fois:



## Calendrier des ateliers

**9 mars 2022: Réunion de lancement** avec le conseil municipal pour le cadrage de la démarche. Définition du périmètre des études et de la démarche participative.

**28 mars 2022: Réunion d'information** pour présenter le projet, et permettre aux volontaires de rejoindre l'équipe.

**11 avril: Atelier 1:** Diagnostic paysager. Qu'est ce qui est présent aujourd'hui?

**2 mai: Atelier 2:** La place rêvée. Dans l'idéal, de quoi a-t-on envie?

**23 mai: Atelier 3:** Les premières intentions de projet

**13 juin: Atelier 4:** Explorer les intentions de projet

**4 juillet: Atelier 5:** Valider le programme pour la rédaction du cahier des charges

# Déroulé de l'atelier

18h00: Démarrage, bonjour, comment ça va? Par groupe de 3.

**18h15: Les nouvelles depuis la dernière fois**

**19h: Lecture et discussion des propositions contenues dans le CR at2**

- Lecture collective du CR. Discussion autour des propositions. Clarification des propositions.
- Validation des propositions par consentement. Pour chaque proposition, la question est posée: est-ce que des personnes ont des objections
- Si non, la proposition est adoptée.
- Si il y a des objections, le groupe essaie de les lever en modifiant la proposition
- Si la proposition n'est pas mûre, si il y a besoin de plus de temps pour discuter, s'appropriier la proposition, elle peut être remise à la prochaine fois, en prévoyant un temps de travail spécifique

**19h30: Pause**

**19h45: Prolongement du travail de lecture et de validation**

21h: Suspension du travail de lecture. Commentaire sur l'atelier. Tour de clôture. Un mot pour dire comment c'était pour vous cet atelier?

21h15: Fin



# Les nouvelles

## Contrôle sanitaire des arbres de la place.

Un premier diagnostic a été dressé pour évaluer l'état sanitaire des arbres.

Un second diagnostic, avec une méthode différente, a été commandé à l'ONF.

## Jean-Paul, Lucette, Patricia, Baptiste, Patrick s'exusent de ne pas pouvoir être là.

**Baptiste Perrin** souhaite partager un témoignage à titre personnel.

“Je pratique les rues de Piégros au quotidien avec mon fils de 3 ans. Je suis toujours en difficulté pour traverser la place (par la chaussée sans trottoirs) et ne viens pas en famille lors des événements (notamment le vendredi soir) car je ne peux pas assurer la sécurité de mon fils.”

## Route barrée devant le Solaire lors du concert

Quelques retours positifs sur la fermeture de la rue devant le Solaire durant le concert du vendredi 13 mai.

## Libération de la place du stationnement automobile du dimanche 8 au jeudi 26 juin. Décision prise par le conseil municipal.

**La cohabitation** entre les usager·es de la terrasse du Solaire et les usager·es du parvis de l'église est un sujet d'échanges actuellement

**Michel est en lien avec les éducateur·ices de rue et les animateur·ices de la MJC** pour que la rénovation de la place puisse se faire avec les enfants et ados.

## 2 dessins d'enfants anonymes sont parvenus à la mairie

> voir les dessins en annexes

## Conférence de Pierre Janin: Implications rurales

Le mercredi 15 juin 2022, à 18h à l'Hôtel du Département de la Drôme à Valence, à la suite de l'assemblée générale du CAUE

L'intégration de ressources locales et biosourcées dans la construction, le rapport



des édifices bâtis au paysage, les liens entre pratiques agricoles et urbaines en milieu rural sont au cœur des projets et des études réalisés par l'agence FABRIQUES Architectures Paysages. Pierre Janin, architecte, en présentera une sélection portant sur des centres-bourgs ruraux et des petites villes.

**Frédérique pose la question:** comment on se réunit dehors? Avoir un aménagement pour permettre des réunions sur la place.

# Proposition de pièces écrites à faire figurer au cahier des charges.

- Propositions qui ont été validées par l'équipe ce jour
- Propositions ou termes en cours de discussion

## Objectifs du projet:

*(Les objectifs ne sont pas classés par ordre d'importance)*

- Libérer l'espace de la place du stationnement automobile
- Permettre et promouvoir la convivialité
- Permettre la diversité des usages / cohabitation des usages
- Intégrer la place dans le fonctionnement village / centralité pour les mobilités et les usages
- Sécuriser les usager·es vis-à-vis de la circulation automobile actuelle (par des mesures matérielles, de sensibilisation, de gestion)

- Renforcer le lien avec la nature (favoriser la biodiversité en utilisant des espèces locales, gérer les eaux pluviales avec des solutions simples, désimperméabiliser les sols, lutter contre les îlots de chaleur, adapter les aménagements et plantations aux changements climatiques...)
- Mettre en valeur l'identité du village. Atmosphère rurale et champêtre
- S'appuyer sur les ressources locales, faire avec ce qui est déjà là: matériaux disponibles localement, énergies et compétences habitantes, possibilité de chantiers participatifs...

## Programmation

- **Supprimer la totalité du stationnement**, à l'exception des places PMR, dépose-minute et livraisons. (soit 5 places environ)

### - une place de village

espace libre pour accueillir les usages quotidiens, les événements, les imprévus, les réunions

>>> emplacement + dimensions + forme + matériaux

espace plus intime, convivial pour se retrouver, se réunir, se reposer. Espace de lecture

>>> emplacement + dimensions + forme + matériaux

### - un jardin:

espace aménagé pour la promenade, le repos, la dimension esthétique, l'accueil de la biodiversité, de la gestion des eaux pluviales

>>> emplacement + dimensions + forme + matériaux + autres fonctions?

### - une scène culturelle, un espace festif

un espace de représentation pour s'exprimer devant un public assis

>>> emplacement + dimensions + forme + matériaux + autres fonctions?

### - un lieu abrité

un espace ouvert/couvert pour accueillir à l'abri des intempéries

>>> emplacement + dimensions + forme + matériaux + autres fonctions?

### - dérasement du mur

destruction du mur pour mise à niveau de la place et réunir les espaces entre la cour Est de la mairie, l'espace enherbée, la place "basse".

**- un parvis pour l'église:**

espace adjacent au bâtiment permettant d'accéder à l'église et d'accueillir les assemblées participantes aux cérémonies religieuses

>>> dimensions + forme + matériaux + autres fonctions?

**- un parvis pour la mairie:**

espace adjacent au bâtiment permettant d'accéder à la salle des mariages et d'accueillir les assemblées

>>> dimensions + forme + matériaux + autres fonctions?

**- une terrasse pour le Solaire;**

espace libre permettant d'accueillir les tables et chaises du Solaire + scène?

>>> dimensions + forme + matériaux + autres fonctions?

**- une place pour le Mimi Marché**

espace libre + local? permettant d'accueillir le marché

>>> dimensions + forme + matériaux + autres fonctions?

**- un lieu accueillant pour les enfants**

Pas de lieu exclusivement réservé aux enfants. Pas de jeux.

Aménagement qui permet aux enfants d'évoluer en sécurité sur la place.

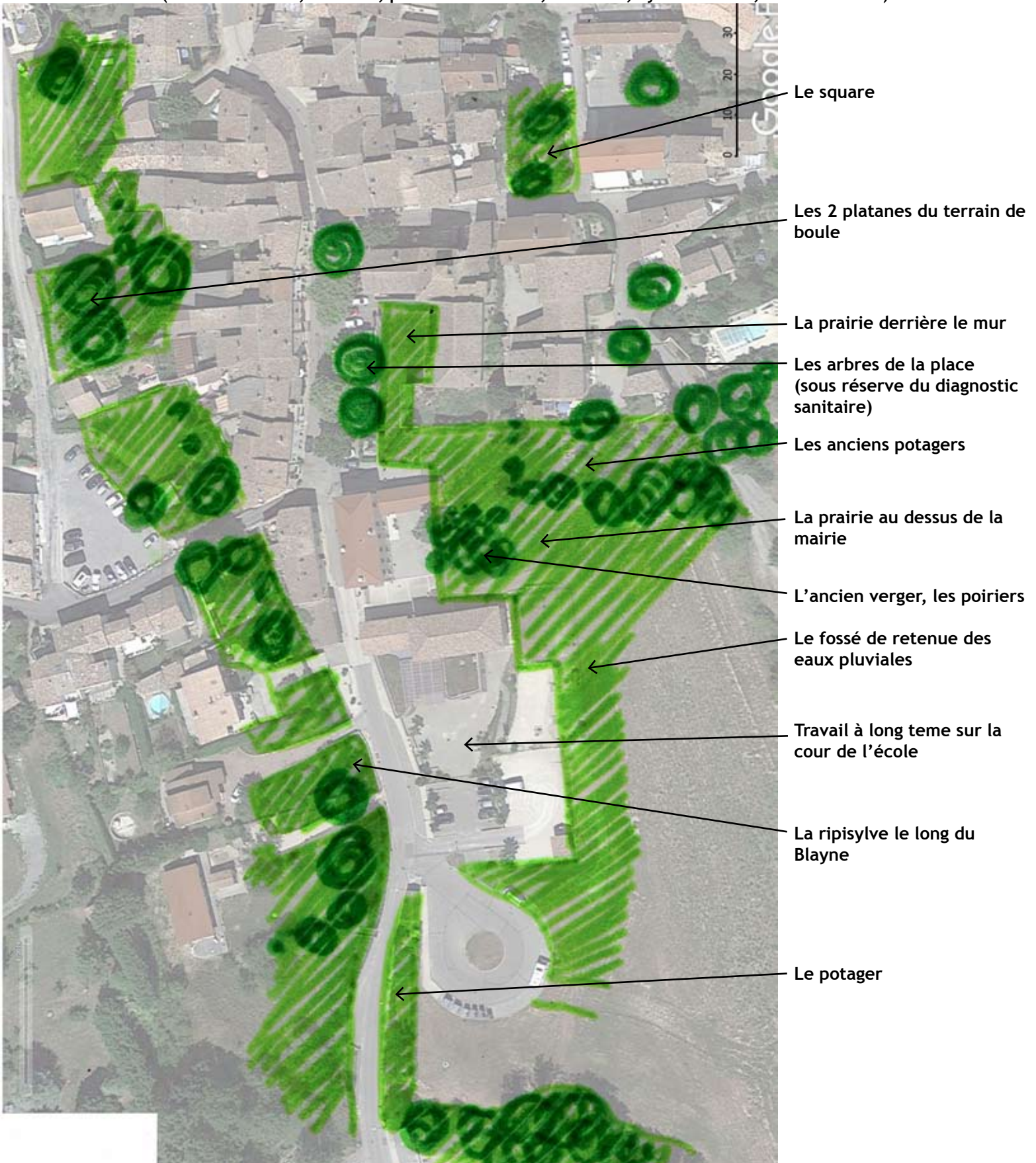
Réfléchir au lien avec le square, qui lui est spécialement aménagé pour les enfants.

# Proposition de pièces graphiques à faire figurer au cahier des charges.

Propositions qui ont été validées par l'équipe ce jour

## UN RÉSEAU D'ESPACES VÉGÉTALISÉS NON-BÂTIS À PRÉSERVER

(>identité rurale, aménité, patrimoine arboré, fraîcheur, cycle de l'eau, biodiversité...)



les arbres de la place

## UN RÉSEAU D'ESPACES VÉGÉTALISÉS NON-BÂTIS À PRÉSERVER

(>identité rurale, aménité, patrimoine arboré, fraîcheur, cycle de l'eau, biodiversité...)



les anciens potagers

la prairie  
derrière le mur

Les 2 platanes du terrain de boule



La ripisylve le long du Blayne



L'ancien verger, les poiriers



Les anciens potagers

La prairie au dessus de la mairie



Le fossé de retenue  
des eaux pluviales



le potager



## **Prendre en compte les arbres existants sur la place**

Considérer les arbres existants comme des éléments de patrimoine à intégrer dans la nouvelle place, en fonction de leur état sanitaire. Diagnostic sanitaire en cours.

## **Végétaliser dans le but d'ombrager la place, d'apporter de la fraîcheur.**

Choisir des arbres qui ont un développement suffisant pour ombrager la place

## **Planter des végétaux dans la perspective de ne jamais avoir à les tailler / entretenir. Planter des végétaux adaptées aux conditions de sols et de climats.**

Choisir des végétaux en fonction de leur taille adulte et de leurs besoins, afin de limiter au maximum les interventions d'entretien (objectif pas de taille, d'arrosage, de fumure, de traitement...)

## **Créer une atmosphère champêtre et rurale: choisir des espèces sauvages et/ou locales.**

Les végétaux plantés sont préférentiellement issus de variétés locales et/ou sauvages. Préférer le Label Végétal local quand le projet le permet.

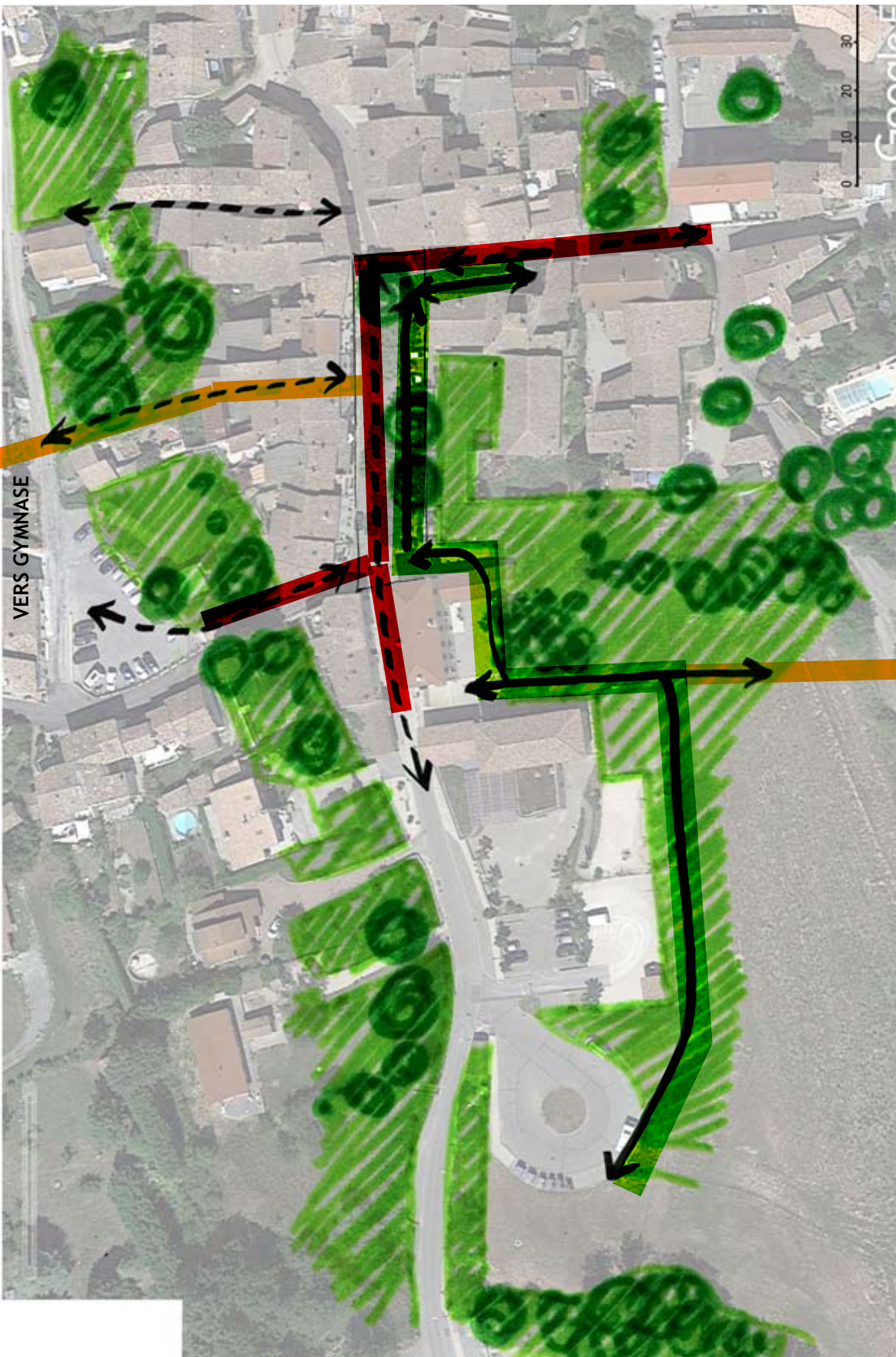
## **Planter des espèces fruitières**

Des espèces fruitières peuvent être plantées, en prêtant attention à l'emplacement (pas d'arbres fruitiers sur des revêtements minéraux)

Préférer les espèces fruitières.

## **Prêter attention aux espèces allergisantes et invasives**

## FACILITER LES DÉPLACEMENTS PIÉTONS EN CRÉANT DES ITINÉRAIRES



← - - - - - →  
ITINÉRAIRES EXISTANTS

← ———— →  
ITINÉRAIRES À CRÉER

On constate que de nombreux itinéraires piéton existants coïncident avec les voiries (= conflits d'usage, voire dangers)

Le bouclage de certains itinéraires permettrait de relier le centre bourg aux équipements périphériques

- le gymnase par le chemin de la condamine et la voie verte de l'ancien canal
- le cimetière par le chemin des mariés

VERS CIMETIERE

La création d'un chemin piéton complémentaire permettrait de relier tous les équipements de centre-bourg à pied, totalement à l'écart des voitures, et dans un cadre arboré.

Lotissement > parking > école > mairie > église > Solaure > à l'exception de la crèche

# ANNEXES

## La place rêvée par les enfants (dessins anonymes)

